Image not found or type unknown

Faute médicale obligation de moyen

Par **lolou**, le **03/01/2016** à **08:24**

Bonjour et meilleurs vœux à vous tous

Je passe des moments épouvantables depuis 15 jours et ma vie a basculé car j'ai été diagnostiqué diabétique de type 2, à 54 ans, j'avais d'autres objectifs.

Ma colère aujourd'hui, est contre mon médecin généraliste qui est passé à côté d'une analyse de sang avec une glycémie très haute, 1.90 à jeun, en janvier 2015. C'est de ma propre initiative que je lui ai demandé d'effectuer un examen en décembre 2015, pour le diabète au vu de plusieurs symptômes rencontrés depuis cet été, et avec le recul, je me rend compte que je ressentais ces désagréments depuis 2014. je lui ai souvent fait état de ma fatigue anormale, mais il mettait cela sur ma fonction précédente, trop de travail.
Au vu du résultat d'examen, il aurait pu m'appeler pour m'informer de pousser les investigations afin de me traiter au plus vite en janvier. Hors rien de tout cela, j'ai vérifié d'autres analyses, et je m'aperçois qu' entre 2014 et 2015 je l'ai rencontré 8 fois et vu mes antécédents, il aurait pu vérifier mon taux de glycémie. J'ai effectué une analyse en 2014, en lien avec un mal être physique,et il n'a même pas demandé un contrôle de la glycémie , inadmissible. Il a mon dossier médical, et déjà prédisposé au cholestérol.
Pour information mon médecin est parti à la retraite et c'est un nouveau médecin, qui a manqué de vigilance, aujourd'hui c'est trop tard, je viens d'être hospitalisé, car anomalie cardiaque en plus,et traitement à vie. J'ai changé de médecin référent, et c'est grâce au nouveau que je suis traitée maintenant. Lui aussi ne comprend pas qu'il soit passé à coté de l'analyse en début d'année.
Quel recours puis je effectué pour cette vie gâchée et surtout que j'aurais pu faire un coma diabétique, être victime d'accident car lors de mon précédent poste, je roulais au moins 8 h par jour .
J'oubliais de vous indiquer que lorsque je l'ai interpelé sur son erreur, et qu'il aurait pu me contacter pour réduire les dégâts, il m'a répondu qu'il n'avait pas que ça à faire, et que c'était à moi de me déplacer, hors je l'ai revus 3 fois depuis janvier 2015 et à aucun moment il a repris les résultats.
Merci pour vos conseils
Cordialement

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés